

# CLAMART CITOYENNE

association politique, citoyenne et écologiste



Les listes citoyennes de gauche et écologistes aux élections municipales sont une tradition à Clamart depuis 35 ans. Clamart Citoyenne regroupe des personnes, membres de partis ou pas, qui souhaitent agir à l'échelon local, pour que notre ville devienne un modèle d'écologie, de solidarité et de démocratie. Nous ne dépendons pas de dirigeants politiques. Seules nos valeurs communes nous rassemblent. Nous prenons nos décisions collectivement, après recherche d'un consensus. Clamart Citoyenne a obtenu 33% des suffrages exprimés lors des dernières élections municipales, et compte sept élus d'opposition au conseil municipal.

#### Au conseil municipal de Clamart, les sept élus de Clamart Citoyenne ont défendu :

- Une gestion financière plus sobre
- Une ville à taille humaine, équilibrée
- La préservation de nos lieux de culture
- Une véritable transition écologique
- Une réelle concertation avec les habitants
- Une politique sociale et solidaire

Malgré tous les obstacles dressés pour empêcher des débats constructifs (horaires des conseils municipaux incompatibles avec une activité professionnelle, délais minimums de convocation, rétention de documents), les élus de Clamart Citoyenne défendent avec passion le programme auquel de nombreux Clamartois ont accordé leur suffrage.

## **CIRCULER A CLAMART**

#### Liaison T10: recherche d'une alternative

Le tramway est un moyen de transport idéal mais le projet de prolongement en surface, aussi bien que celui en tunnel, présentent des inconvénients majeurs : délais supplémentaires pour établir la liaison, nuisances de travaux bruyants nuit et jour, évacuation des tonnes de gravats, expropriations immobilières... ainsi que de nombreuses autres difficultés : carrières, eaux souterraines, fragilisation des habitations, forte pente depuis le plateau, connexion avec la ligne 15... Un budget de près d'un milliard d'argent public pour faire 3,1 km fait aussi réfléchir, alors que les moyens manquent déjà pour entretenir les réseaux actuels. C'est pourquoi nous demandons que d'autres solutions de surface soient envisagées en direction de la gare de Clamart et du RER d'Issy. Mais le besoin croissant en transports n'est-il pas la conséquence d'un manque de réflexion globale sur l'urbanisme qui devrait privilégier la proximité entre les zones d'emplois et de logement ? Au lieu de cela, à Clamart, on détruit des zones d'activités au profit d'opérations immobilières 100% résidentielles.



Vue du terminus du T10

# Pour une piétonisation raisonnée

Si le principe de la piétonisation au centre ville fait consensus au sein du conseil municipal, il n'en demeure pas moins que le projet aurait nécessité, dès sa conception, une concertation approfondie avec les parties prenantes. La phase de test a été mal anticipée, les lignes de bus ont été détournées et des arrêts supprimés sans information préalable. La fermeture de la rue Paul Vaillant-Couturier a

créé des nuisances importantes dans les rues avoisinantes vers lesquelles la circulation s'est déportée rallongeant et complexifiant les trajets. Le bilan de cette phase de test se félicite de 5000 véhicules en moins sur le centre-ville en éludant le report du trafic sur les autres quartiers ou villes limitrophes.

Clamart Citoyenne aurait souhaité que plusieurs alternatives de piétonisation soient présentées et que le projet soit arrêté à l'issue d'une véritable concertation :

- Réaliser le projet en deux étapes, en piétonisant d'abord la partie semi-piétonne de l'avenue Jean-Jaurès, puis, dans un second temps, en aménageant la rue Paul-Vaillant-Couturier en véritable zone de rencontre 20 km/h.
- Se coordonner avec les communes voisines pour minimiser l'impact de la modification des flux routiers.
- Aménager en amont des pistes cyclables sécurisées pour faciliter l'accès au centre-ville.
- Améliorer la desserte du centre-ville, en liaison avec la RATP.

Pour Clamart Citoyenne protéger et développer le service public de transports en commun est une priorité. Les discussions avec la RATP et lle-de-France Mobilités doivent être menées dans ce sens et se faire en concertation avec la population.

#### **VIVRE A CLAMART**

#### Priorité à l'éducation

A Clamart, des restrictions de personnel continuent de peser sur le fonctionnement des écoles, ainsi que sur les enseignants et les élèves.

Les personnels d'entretien et les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) qui secondent les enseignants sont en nombre insuffisant. Dans le même temps, la mairie préfère dépenser 4,5 M€ dans l'équipement en tablettes numériques de certaines classes. De son côté, la police municipale verra ses effectifs augmentés de 20% avec cinq postes supplémentaires.

La mairie a aussi décidé de faire voter la fusion d'écoles en conseil municipal, sans consultation préalable des associations de parents d'élèves et sans en avoir requis l'avis des conseils d'écoles (Charles-de-Gaulle et Galliera, Jean Monet ou Moulin de Pierres). Dans certains cas, des mi- temps de décharges pour les directeurs-trices ont été supprimés par l'Education nationale, malgré un nombre croissant de classes et de dispositifs de scolarisation anticipée pour les enfants de moins de 3 ans.

Enfin, dans les nouveaux établissements livrés ou rénovés (Plaine Sud, Panorama, Les Rochers), la ville reste hermétique à une véritable végétalisation des cours d'écoles malgré les ilots de chaleur qu'elles constituent.

Pour Clamart Citoyenne, l'humain doit plus que jamais être au cœur de notre système éducatif et de l'action municipale, après des années où la pandémie a complexifié les relations et distendu les liens.

#### La culture en détresse

Après le fiasco de la fusion du Théâtre Jean-Arp, débaptisé et absorbé par celui de Châtillon, et dont les abonnements sont en chute libre, la culture à Clamart est décidément malmenée.

Le Centre d'art contemporain Albert Chanot, fruit d'un legs de la veuve de cet artiste, a fermé fin 2022. Ce lieu favorisait pourtant l'accès de tous à l'art contemporain.

Concernant le Centre socioculturel du Pavé Blanc, le projet présenté au Conseil municipal ne propose ni actions de soutien social (accès aux droits, accès au numérique...), ni actions d'animation des quartiers, ni prestations culturelles de qualité. Le projet, dont le mot jeunesse est absent, parle de bénévolat. Les locaux sont vétustes et le personnel a été réduit.

Cachée derrière des palissades depuis plus de 6 ans, la Petitete bibliothèque ronde retrouvera-t-elle un jour sa fonction ? Cette exceptionnelle bibliothèque pour enfants, classée Monument historique, avait pourtant su acquérir une notoriété internationale.



Vue de la Petite bibliothèque ronde

La réhabilitation du théâtre de verdure est en soit une bonne idée. Cependant, Clamart Citoyenne propose de mettre cet espace en libre accès (avec plages horaires) pour en retrouver le sens fondamental. Dans la ville, une dizaine d'œuvres de peintres, de sculpteurs, ont été déclassées, abandonnées, voire détruites. Décidément, Clamart ne favorise ni les artistes, ni l'accès à la culture.

# Logement social, passoires thermiques et logements passerelles

Les pavillons de la Plaine sont de véritables passoires thermiques. Après avoir alerté à maintes reprises, et en vain, leur bailleur, les locataires se trouvent confrontés non seulement à des factures de chauffage astronomiques, mais ont vu leur loyer brutalement augmenté de 3,2% par Vallée Sud Habitat, en pleine crise du pouvoir d'achat. Les 5000 locataires des logements sociaux méritent mieux. Le besoin de logement passerelles croît de jour en jour alors que seuls huit logements sont actuellement proposés aux femmes victimes de violence ou en situation d'urgence économique. Ces logements ne coûtent que 1000 euros par an à la ville, mais la municipalité préfère financer l'installation d'alarme pour les propriétaires de pavillon.

#### Santé : attirer des équipes médicales pluri-professionnelles

Clamart fait partie des zones sous-dotées en médecins. Or, d'après l'enquête du Conseil de l'ordre de 2019, notre ville a des atouts : proximité des équipements publics, cadre de vie, hôpitaux. L'exercice collectif et coordonné est plébiscité par les jeunes médecins, et la maison de santé représente pour nombre d'entre eux une option attrayante, au moins en mi-temps. Les attentes de la population concernée par l'absence d'avances de frais sont aussi considérables... En attirant des équipes de santé pluri-professionnelles dynamiques, nos deux centres de santé rentreraient largement dans leurs frais.

#### **FINANCES ET CHANTIERS**

# Des chantiers pharaoniques, des dettes et une ville livrée aux promoteurs

Le rapport présenté par la majorité municipale en janvier dernier concernant le débat d'orientation budgétaire maintient les projets de chantiers pharaoniques dont les coûts dérapent (Hunebelle 120M€ (initialement 50M€), Marché du Trosy 28M€ (initialement 12M€), le Centre Desprez 18M€ au profit de l'enseigne privée Monoprix... et qui sont réalisés au détriment d'une véritable transition écologique sur la ville.

Le contexte d'inflation, notamment des prix de l'énergie, qui vont coûter 3M€ de plus aux finances de la commune, aurait dû inciter le maire à revoir l'ampleur des chantiers lancés. Bien au contraire, pour financer ces travaux, la ville aggrave son endettement avec 110M€ d'emprunts cumulés, soit +20% depuis 2015. Clamart est passée en quelques années au 13ème rang des villes de plus de 50 000 habitants les plus endettées de France avec 2050€ par Clamartois (ministère de l'Economie et des Finances).

Ce dérapage financier conduit tôt ou tard à une impasse.

#### La promotion immobilière au secours des grands travaux

Outre la dette, l'autre moyen de financement des grands travaux repose sur un soutien à la promotion immobilière. Les prévisions actuelles portent la population de Clamart à 70 000 habitants d'ici 2025, soit +17 000 habitants). Le profil de la ville dortoir se précise.

#### Stade Hunebelle: la démesure

Le projet de rénovation du stade Hunebelle soulève de nombreuses inquiétudes, techniques, financières, sociales. Le creusement d'une excavation de plus de 14 mètres de profondeur, soit la hauteur d'un immeuble de 5 étages, sur 150 mètres de large, entraînera une perturbation des ruissellements issus du plateau, qui affectera les habitations riveraines et l'aval du stade.



Vue des travaux du stade Hunebelle

Un projet de rénovation/amélioration du stade aurait permis de ne pas sacrifier les autres investissements nécessaires à la ville. Piste d'athlétisme *indoor* réservée aux clubs, bowling, restaurant panoramique haut de gamme... des ambitions bien peu compatibles avec l'esprit convivial et familial du stade municipal d'une ville comme Clamart.

#### Aimé Césaire : réaménager, pas gaspiller

Le projet de réaménagement de la place Aimé Césaire visant à améliorer son attractivité commerciale n'épargne pas le gaspillage de l'argent public. Son montant estimé à 47 M€ sera consacré aux trois quarts à financer l'expropriation des commerces au profit de la collectivité Vallée Sud Grand Paris (VSGP) - censée en dynamiser la gestion. Notons qu'aujourd'hui, nombre de commerces déjà gérés par VSGP restent vacants dans différents quartiers de la ville.

Suite à la demande de déclaration d'utilité publique, la commissaire enquêtrice a rendu un avis défavorable pour les motifs suivants :

- « Le projet d'aménagement et de revitalisation [...] du fait de ses manques et omissions, de ses carences en analyse factuelle, de ses contradictions et fluctuations, ne permet pas d'être assuré que ce projet soit mature et que ses conséquences en soient maîtrisées.
- Les risques pour la collectivité qui en découlent seraient que les travaux et coûts de gestion soient plus importants que prévus, que les retards d'ordre technique ou juridique ne soient pas maîtrisés. »

Le Conseil Territorial de VSGP n'a proposé que des réponses sommaires à ces remarques et a décidé de passer outre cet avis. Clamart Citoyenne a écrit au préfet pour lui demander de sursoir à la Déclaration d'utilité publique pour ce projet.

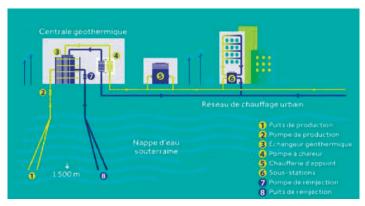
## **UNE URGENCE, LA GÉOTHERMIE**

Les rapports scientifiques du GIEC ont fais état de l'urgence des mesures à prendre pour atténuer l'ampleur du dérèglement climatique. Par ailleurs, la guerre en Ukraine a mis en lumière l'impact de notre dépendance aux énergies fossiles sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces deux raisons plaident pour une utilisation rapide des énergies renouvelables.

La ville de Meudon a lancé un projet pour remplacer l'énergie produite à partir d'une centrale au gaz par celle d'une

centrale géothermique, pour le réseau de chauffage urbain du quartier de Meudon-la-Forêt. Ce projet permettrait d'économiser près de 17 700 tonnes/an de CO2, soit l'équivalent des émissions annuelles de 9800 véhicules en circulation. Nous déplorons que la majorité du conseil municipal de Clamart ait décidé de faire obstacle à ce projet de la ville de Meudon, au profit d'un hypothétique projet clamartois.

Convaincu de l'urgence climatique et de l'importance de s'affranchir des limites communales, Clamart citoyenne réaffirme son souhait que les maires de Clamart et de Meudon, ainsi que les territoires Vallée Sud Grand Paris et Grand Paris Seine Ouest, s'entendent sur un projet commun de géothermie dans l'intérêt réciproque des Meudonnais et des Clamartois.



Graphique explicatif du projet de géothermie, provenant du site de la ville de Meudon-la-Fôret

# Retrouvez-nous sur

notre site clamart-citoyenne.fr notre Tweeter @clamartcitoy notre Facebook @ClamartCitoyenne notre Instagram @clamartcitoyenne

### Nos élu·e·s au Conseil municipal





Agnès HARTEMANN





Nathalie MANGEARD-BLOCH



Philippe SAUNIER



David HUYNH



Roland RABEAU

#### Bulletin d'adhésion 2023

Nom:	Prénom :
Adresse postale:	
Téléphone :	Courriel:

#### Montant de l'adhésion :

- Adhésion de base à l'association Clamart Citoyenne : 30 euros par personne
- Adhésion étudiant, situation précaire : 5 euros par personne

#### Mode de règlement :

- Chèque à l'ordre de Association Clamart Citoyenne
- Virement par IBAN : FR76 1027 8060 7200 0221 2210 101

#### Merci d'envoyer ce bulletin rempli à :

Clamart Citoyenne, 6 rue Monplaisir, 92140 Clamart ou à secretaires@clamart-citoyenne.fr